

tout à fait, aux termes de la motion, que le gouvernement fédéral, auquel ressortissent la paix, l'ordre et le bon gouvernement selon la constitution, prenne l'initiative de convoquer une conférence avec les provinces et propose que la question de l'unification des normes de l'enseignement soit abordée et étudiée. Je ne pense pas que la constitution fasse à cela sérieusement obstacle.

A mon avis, le point capital est le désir d'unifier les normes de l'enseignement. Encore récemment, l'opinion la plus éclairée au Canada, à vrai dire celle du monde industriel occidental, jugeait souhaitable que l'État ait globalement des normes communes, ce qui devait permettre aux gens, suivant leur âge et sans égard à leur milieu, de franchir toutes les étapes d'un régime d'enseignement donné.

On s'est rendu compte il y a bien des années qu'il n'est pas tellement souhaitable d'insister sur l'uniformité dans le domaine de l'éducation, ce que certains gouvernements provinciaux ont reconnu dernièrement. C'est une très mauvaise chose, en fait, surtout lorsque nous nous inquiétons profondément au sujet de la formation d'êtres humains responsables, à l'esprit créateur. Les hommes n'ont pas tous les mêmes aptitudes, les mêmes talents, les mêmes intérêts. C'est pourquoi le système d'enseignement que nous devrions avoir au Canada—ou n'importe où, quant à cela—devrait étayer les efforts de l'État afin de mettre en valeur ce qu'il y a d'unique chez tous les individus, seconder ceux de nos institutions d'enseignement afin qu'elles soient flexibles dans leur attitude envers les enfants au lieu d'imposer une structure rigide à des groupes entiers sous prétexte qu'ils sont du même niveau d'âge.

Par conséquent le plaidoyer du député de South Western Nova (M. Comeau) en faveur de l'uniformité qu'il juge désirable, n'est pas bon en principe et me semble inacceptable. Retournons un peu en arrière. Un de ses arguments était qu'environ 100,000 enfants pourraient être affectés, soit retardés ou avancés d'une année, en passant d'une province à une autre. Je voudrais demander au député s'il estime que cela est vraiment important à l'heure actuelle. Car, en se fondant sur le passé—et un passé pas trop lointain—cela pouvait bien représenter un dixième ou un huitième de la scolarité totale d'un jeune et constituer un problème. A l'heure actuelle, de toute évidence les jeunes prolongent considérablement la partie de leur vie consacrée aux études. Donc, quantitative-

[M. Broadbent.]

ment, l'effet ne sera pas si grand en proportion.

**Une voix:** Essayez de le leur dire.

**M. Broadbent:** Mon collègue me dit que je devrais le dire aux enfants. Il me semble, strictement parlant, que c'est son affaire, ou celle des autres parents. Ce qu'il faudrait bien inculquer aux enfants c'est qu'en réalité ce qui importe, dans l'instruction c'est de leur fournir les moyens de devenir des êtres humains dotés d'esprit créateur, responsables et satisfaits. Nous devons renoncer à envisager l'éducation sous son aspect quantitatif, s'étendant seulement sur 12 ans, 18 ans, 20 ans plutôt que sur toute une vie. Le fait que nombre d'enfants devront passer une autre année à l'école, s'ils déménagent d'une province à l'autre ne me préoccupe pas trop.

● (5.30 p.m.)

Le problème le plus sérieux, c'est la question de l'uniformisation. Je pense que le représentant de London-Ouest (M. Buchanan) qui m'a précédé a bien souligné ce point. Il a dit que notre système d'éducation ne devrait pas tant s'appliquer à imposer l'uniformité au sein de l'État fédéral ou même au sein des provinces mais plutôt à assouplir les structures rigides et à considérer autant que possible chaque enfant en fonction des ressources disponibles et à le traiter en être humain. Il n'est même pas nécessaire de s'en tenir à un système rigide de classes.

Si l'on nous rétorque que cela exigera à intervalles assez fréquents des conférences nationales sur l'éducation réunissant toutes les provinces pour discuter de l'enseignement donné aux niveaux élémentaire et secondaire, j'applaudis des deux mains à ce genre d'initiative. Toutefois, ces dimensions ne devront pas porter de l'imposition de normes identiques d'un bout à l'autre du pays, mais sur ce que chaque province est en train de faire, sur les innovations introduites en Nouvelle-Écosse ou en Colombie-Britannique, et sur les techniques pédagogiques intéressantes que l'on y met à l'essai. Il faudrait y discuter par exemple des nouveaux cours que l'on aurait inauguré en Alberta et qu'on voudrait voir imiter en Ontario. Il me semble qu'une conférence organisée sur une base nationale, sous les auspices du gouvernement fédéral, qui viserait à réunir les responsables de toutes les provinces pour discuter de la question, serait vraiment très utile. Elle pourrait susciter de véritables améliorations dans le domaine de l'instruction dans tout le pays, mais elle n'imposerait pas, et, selon moi, ne devrait pas imposer ou